



États financiers non consolidés
Pour l'exercice clos le 28 février 2015

Fédération canadienne de la faune
États financiers non consolidés
Pour l'exercice clos le 28 février 2015

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers non consolidés	
État non consolidé de la situation financière	3
État non consolidé de l'évolution des actifs nets	4
État non consolidé des résultats	6
État non consolidé des flux de trésorerie	7
Résumé des principales méthodes comptables	8
Notes afférentes aux états financiers non consolidés	13
Annexe non consolidée des charges	26

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Fédération canadienne de la faune

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés ci-joints de la Fédération canadienne de la faune, qui comprennent l'état non consolidé de la situation financière au 28 février 2015, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers non consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers non consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers non consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Opinion

À notre avis, les états financiers non consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de la Fédération canadienne de la faune au 28 février 2015, ainsi que de ses résultats non consolidé et ses flux de trésorerie non consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

La Fédération canadienne de la faune a également préparé des états financiers consolidés pour les exercices clos le 28 février 2015 et 2014, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif en utilisant la consolidation autorisée au lieu de l'option alternative de non consolidation avec de l'information fournie aux notes afférentes aux états financiers, sur lesquels nous avons exprimé une opinion non modifiée dans notre rapport daté le 24 juin 2015.

Collins Barrow Ottawa s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Le 24 juin 2015
Ottawa (Ontario)

Fédération canadienne de la faune

État non consolidé de la situation financière

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février **2015** **2014**

Actifs

Actifs à court terme

Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 1)	3 490 \$	2 342 \$
Créances (note 2)	497	436
Charges payées d'avance	332	342
	4 319	3 120
Placements (note 3)	2 986	3 314
Placement affecté (note 4)	200	200
Immobilisations corporelles (note 5)	1 885	1 987
Frais d'acquisition des donateurs reportés (note 6)	748	777
	10 138 \$	9 398 \$

Passifs et actifs nets

Passifs à court terme

Comptes fournisseurs et charges à payer (note 7)	1 411 \$	929 \$
Obligations découlant de publications de magazines échéant au cours du prochain exercice	207	216
Produits de programmes reportés	300	216
	1 918	1 361
Obligations découlant de publications de magazines	95	107
	2 013	1 468

Actifs nets

Affectés aux fins de dotation (notes 4 et 9)	200	200
Réserves affectées à l'interne (note 9)		
Investies en immobilisations corporelles	1 885	1 987
Investies en frais d'acquisition des donateurs reportés	748	777
Remplacement des immobilisations	250	250
Fonds de roulement	3 594	3 480
Programmes	1 380	1 232
Gains nets non réalisés sur placements (note 3)	68	4
	8 125	7 930
	10 138 \$	9 398 \$

Pour le conseil :

Lloyd Lintott
Administrateur

Guy Vézina
Administrateur

Fédération canadienne de la faune

État non consolidé de l'évolution de l'actif net

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 28 février 2015

	Réerves internes affectées							Non affectés	Total
	Affectés aux fins de donation	Investies en immobilisations corporelles	Investies en frais d'acquisition des donateurs reportés	Remplacement des immobilisations	Fonds de roulement	Programmes	Gains nets non réalisés sur placements		
Solde, début de l'exercice	200 \$	1 987 \$	777 \$	250 \$	3 480 \$	1 232 \$	4 \$	-	7 930 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	-	(163)	(1 155)	-	-	-	64	1 449	195
Investissement en immobilisations corporelles	-	61	-	-	-	-	-	(61)	-
Investissement en frais d'acquisition des donateurs	-	-	1 126	-	-	-	-	(1 126)	-
Virements pour refléter les restrictions imposées à l'interne	-	-	-	-	114	148	-	(262)	-
Solde, fin de l'exercice	200 \$	1 885 \$	748 \$	250 \$	3 594 \$	1 380 \$	68 \$	-	8 125 \$

Fédération canadienne de la faune

État non consolidé de l'évolution de l'actif net (suite)

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 28 février 2014

	Réserves internes affectées							Non affectés	Total
	Affectés aux fins de donation	Investies en immobilisations corporelles	Investies en frais d'acquisition des donateurs reportés	Remplacement des immobilisations	Fonds de roulement	Programmes	Gains nets non réalisés sur placements		
Solde, début de l'exercice	200 \$	2 133 \$	771 \$	250 \$	3 260 \$	2 103 \$	102 \$	-	8 819 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	-	(199)	(1 116)	-	-	-	(98)	524	(889)
Investissement en immobilisations corporelles	-	53	-	-	-	-	-	(53)	-
Investissement en frais d'acquisition des donateurs	-	-	1 122	-	-	-	-	(1 122)	-
Virements pour refléter les restrictions imposées à l'interne	-	-	-	-	220	(871)	-	651	-
Solde, fin de l'exercice	200 \$	1 987 \$	777 \$	250 \$	3 480 \$	1 232 \$	4 \$	- \$	7 930 \$

Fédération canadienne de la faune

État non consolidé des résultats

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 28 février	2015	2014
Produits		
Publications de magazines	474 \$	429 \$
Dons	11 979	11 335
Legs	1 086	792
Apports de services (note 14)	3 449	699
Royautés et commissions	14	20
Programmes (note 4)	1 182	788
Produits financiers réalisés	90	159
Autres	257	211
	18 531	14 433
Charges (annexe)		
Programmes		
Programmes d'éducation / de conservation (notes 14 et 15)	12 124	9 401
Publications de magazines	599	615
Services de soutien		
Collecte de fonds (note 13)	4 018	3 808
Administration et frais généraux	1 389	1 368
Publications de magazines	59	32
	18 189	15 224
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice avant les éléments ci-dessous	342	(791)
Transfert à la Fondation canadienne de la faune (note 11)	(211)	-
Gain (perte) non réalisé(e) sur les placements (note 3)	64	(98)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	195 \$	(889) \$

Fédération canadienne de la faune

État non consolidé des flux de trésorerie

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 28 février	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	195 \$	(889) \$
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	163	199
Amortissement des frais d'acquisition des donateurs	1 155	1 116
(Gain net) perte nette réalisé(e) sur vente de placements	(1)	64
Variation nette du (gain) perte non réalisé(e) sur placements (note 3)	(64)	98
	1 448	588
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	494	(198)
	1 942	390
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(61)	(53)
Frais d'acquisitions des donateurs reportés	(1 126)	(1 122)
Produits nets sur vente de placements	393	13
	(794)	(1 162)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	1 148	(772)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice (note 1)	2 342	3 114
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice (note 1)	3 490 \$	2 342 \$

Fédération canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2015

Nature de l'organisation

La Fédération canadienne de la faune (la « Fédération ») a été constituée sans capital-actions sous la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* jusqu'au 21 août 2014. La Fédération a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations sans but lucratif* (la « Loi ») le 21 août 2014 comme Canadian Wildlife Federation Fédération canadienne de la faune. Conformément aux statuts de prorogation (les « statuts ») de la Fédération dressés au titre de la Loi, les objectifs principaux de la Fédération sont :

- De perpétuer les populations de la faune viable afin qu'ils puissent être disponible pour l'utilisation et la jouissance des générations actuelles et futures;
- De mener, organiser et participer aux projets de conservation visant à protéger la faune et son habitat;
- De fournir des informations, d'éduquer et d'accroître la compréhension du public par rapport à la conservation de la faune par diverses activités, y compris les loisirs sains en plein air, afin d'améliorer l'aptitude du public à conserver la faune et son habitat; et
- De réaliser des recherches liées à la faune, son habitat et l'environnement et diffuser les résultats de ces recherches.

Les statuts de la Fédération établissent une catégorie de membres. Les statuts exigent également que les biens résiduels lors de la liquidation de la Fédération, après la quittance de ses passifs, seront versés à un ou plusieurs donataires reconnus au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

La Fédération est un organisme de bienfaisance enregistré, elle est donc exonérée d'impôts sur le revenu et peut émettre des reçus aux fins d'impôts à ses donateurs.

La Fédération tire son financement d'une large base de donateurs. La Fédération publie et distribue des magazines se concentrant sur les questions fauniques qui composent une partie importante de son programme d'éducation. Elle publie également d'autres matériaux éducatifs et informatifs et vend des matériaux de la nature conçues pour favoriser une conscience et une compréhension de la conservation de la faune en général. En outre, la Fédération entreprend des recherches par rapport à des questions de conservation spécifiques de ce jour ainsi que réalise un rôle de représentation pour l'intérêt des Canadiens et Canadiennes qui s'inquiètent de la faune et de l'environnement.

Base de présentation

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL ») qui font partie des principes comptables généralement reconnus du Canada et qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes. En tant qu'option prévue par NCOSBL, ces états financiers sont préparés sur une base non consolidée (voir la note 11 des présents états financiers).

Fédération canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2015

Base de présentation (suite)

La Fédération a également préparé des états financiers consolidés pour les exercices clos le 28 février 2015 et 2014, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif en utilisant la consolidation autorisée au lieu de l'option alternative de non consolidation avec de l'informations fournie aux notes afférentes aux états financiers.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et passifs et des produits et des charges comptabilisés à la date des états financiers non consolidés. Les résultats réels peuvent être différents des meilleures estimations de la direction à mesure que des informations additionnelles deviennent disponibles. Ces estimations et hypothèses sont examinées périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont effectués dans l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer : la juste valeur des instruments financiers; la vie utile et l'amortissement des immobilisations corporelles; le montant, la période d'amortissement et le bénéfice futur des frais d'acquisition des donateurs reportés; les provisions pour les charges à payer; les apports de services; et la ventilation des charges.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont des actifs ou passifs financiers de la Fédération qui, en général, représentent pour la Fédération un droit contractuel de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier d'une tierce partie ou l'obligation de payer de la trésorerie ou un autre actif financier à une tierce partie.

Évaluation des instruments financiers

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à leur juste valeur, à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance.

La Fédération évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et autres instruments cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie, certaines équivalents de trésorerie, et les créances. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer. Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent certaines équivalents de trésorerie et placements. Il n'y a aucun passifs financiers évalués à la juste valeur.

Fédération canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2015

Instruments financiers (suite)

Perte de valeur d'un actif financier

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats. La dépréciation précédemment constatée peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que l'actif n'excède pas le montant établi avant la constatation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des résultats.

Coûts de transaction des instruments financiers

La Fédération comptabilise ses coûts de transaction dans l'état des résultats de la période où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés selon les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur origine, émission ou prise en charge.

Constatation des produits

La Fédération applique la méthode des reports pour comptabiliser les apports. Les apports affectés, incluant les apports gouvernementaux, sont constatés dans les produits au cours de l'exercice duquel les charges liées sont engagées. Les apports non affectés, incluant les dons, les legs, les royautés et les commissions, sont constatés dans les produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les dotations sont constatés par une augmentation directe des actifs nets.

Les produits de publications de magazines sont constatés initialement comme obligations découlant de publications de magazines à l'état non consolidé de la situation financière et les produits qui en dérivent sont constatés au cours de la période de souscription du magazine en question.

Les variations de la juste valeur sur les placements sont constatées comme produits financiers à l'état non consolidé des résultats, ou comme composante des apports reportés si le produit financier est affecté, le cas échéant.

Les produits financiers affectés sont constatés dans les produits au cours de l'exercice duquel les charges liées sont engagées. Le solde des produits financiers est non affecté et constaté dans les produits.

Devise étrangère

Les transactions qui ont eu lieu au cours de l'exercice en devise étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change effectif à la date de la transaction, le cas échéant. Les actifs monétaires en devise étrangère, s'il y a lieu, ont été convertis au taux de change effectif en fin d'exercice. Tous gains ou pertes qui résultent de cette conversion sont inclus dans la détermination de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice.

Fédération canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2015

Apports de services

Les apports de services qui sont utilisés au cours des activités normales de la Fédération et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport si leur juste valeur peut être raisonnablement estimée. Certains des apports de services sont comptabilisés dans ces états financiers non consolidés.

La Fédération enregistre les apports de services en relation avec la distribution des services de l'annonce de service publique (« ASP ») reçues.

De plus, les membres du conseil d'administration offrent leurs services à la Fédération afin de l'aider dans ses activités de prestation de services. Les apports de ces services ne sont pas reconnus aux états financiers non consolidés en raison de la difficulté de déterminer la juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Aux fins de l'état non consolidé des flux de trésorerie de la Fédération, la trésorerie et équivalents de trésorerie sont définies comme les soldes bancaires; les dépôts à vue; et les placements à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en montants de trésorerie déterminable et qui sont soumis à un risque insignifiant de variations de valeur. Normalement, seuls les placements non participatifs ayant une échéance de 90 jours ou moins de leur date d'acquisition seraient considérés comme un équivalent de trésorerie, sinon ils seraient considérés comme une activité d'investissement. En outre, les découverts bancaires ne seraient considérés comme équivalent de trésorerie que s'ils sont remboursables sur demande et font parti intégrante de la gestion de la trésorerie de la Fédération, de sorte que le solde bancaire fluctue de façon régulière de positif à découvert, sinon ils seraient considérés comme une activité de financement.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les dons d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du don, lorsqu'elle peut être raisonnablement déterminée. L'amortissement est imputé selon la durée de vie estimative des actifs aux taux suivants :

Bâtiment et améliorations	40 ans, amortissement linéaire
Équipement informatique	3 ans, amortissement linéaire
Équipement de bureau	5 ans, amortissement linéaire
Mobilier de bureau	10 ans, amortissement linéaire

La Fédération révisé la durée de vie utile de ses immobilisations corporelles de façon continue prenant en considération des événements ou des changements de circonstances.

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus de potentiel à long terme pour la Fédération, la moins-value, soit l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur, est comptabilisée comme charge à l'état non consolidé des résultats. La moins-value n'est pas récupérée dans les années subséquentes.

Fédération canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2015

Immobilisations (suite)	Les immobilisations incorporelles étant les logiciels sont imputées à l'état non consolidé des résultats comme charges dans l'année d'acquisition.
Frais d'acquisition des donateurs	<p>Les frais d'acquisition des donateurs sont des actifs incorporelles. Les frais d'acquisition de nouveaux donateurs sont amortis sur une période de trois ans, ce qui représente les avantages futurs attendus de ces coûts, en utilisant la méthode de la somme des chiffres de l'année.</p> <p>Les frais d'acquisition des donateurs reportés sont soumis à des tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est comptabilisée en charges dans l'état non consolidé des résultats. Une dépréciation n'est pas inversée dans les années subséquentes.</p>
Ventilation des charges	<p>La Fédération s'implique dans l'éducation / la conservation, les publications de magazines pour les membres et les programmes de collecte de fonds. Les coûts de chaque programme comprennent les charges qui sont directement reliées à fournir le programme ainsi que les coûts indirects alloués parmi certains programmes. La Fédération encourt aussi des charges générales et administratives reliées directement au support de ces programmes. Les charges générales et administratives qui supportent les programmes ne sont pas allouées aux coûts indirects des programmes.</p> <p>Les programmes d'éducation / conservation et les programmes de collecte de fonds utilisent les mêmes matériaux, brochures et affranchissements. Les coûts des matériaux et brochures utilisés directement par le programme d'éducation / conservation et des programmes de collections de fonds sont inclus dans chacun des programmes. Certains des matériaux et brochures inclus dans les campagnes de collections de fonds sont aussi postés à des individus qui furent identifiés comme bénéficiaires potentiels des programmes d'éducation / conservation. Une portion des coûts de ces matériaux et brochures en question fut allouée du programme de collecte de fonds au programme d'éducation / conservation basé sur un estimé du pourcentage d'espace de la brochure dédié à l'éducation / conservation dans le matériel posté.</p>

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2015

1. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Trésorerie	483 \$	461 \$
Trésorerie - compte d'épargne	2 222	1 713
Fonds du marché monétaire	785	168
	<u>3 490 \$</u>	<u>2 342 \$</u>

Les comptes de trésorerie sont détenus par une institution financière et portent intérêt. Le compte d'épargne porte intérêt sur une base grimpante allant de 0,05 % à 0,9 % (0,10 % à 1,20 % en 2014), qui en fin d'exercice moyennait 0,78 % (1,02 % en 2014). À la fin de l'exercice, les fonds du marché monétaire portent intérêt au taux de 1,16 % (1,14 % en 2014). Les placements en fonds du marché monétaire peuvent facilement être liquidés au besoin, et conséquemment, sont considérés comme équivalents de trésorerie. La valeur comptable des fonds du marché monétaire représente leur valeur marchande actuelle.

Au 28 février 2015, la Fédération a accès à une marge de crédit non utilisée avec sa banque au montant de 500 000 \$ (500 000 \$ en 2014), portant intérêt au taux préférentiel plus 0,75 % (taux préférentiel plus 0,75 % en 2014). En outre, la Fédération dispose de facilités de crédit sous forme de cartes de crédit aux entreprises qui totalisent 184 000 \$ (184 000 \$ en 2014) dont environ 45 000 \$ (27 000 \$ en 2014) était utilisé et est inclus avec les comptes fournisseurs et charges à payer.

2. Créances

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Exploitation	173 \$	174 \$
À recevoir de l'État	184	98
À recevoir de la Fondation canadienne de la faune (note 11)	140	164
	<u>497 \$</u>	<u>436 \$</u>

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2015

3. Placements

Les placements sont composés des obligations à taux fixe des gouvernement canadiens et provinciaux et de sociétés, d'autres placements en instruments à taux fixe et des actions préférentielles canadiennes. Les placements comprennent des placements en instruments à taux fixe américains de 361 000 \$ (301 000 \$ en 2014) libellés en dollars américains. Le taux d'intérêt effectif pondéré de tous les placements en fin d'exercice est de 1,72 % (2,18 % en 2014). Ces placements sont des titres négociables et peuvent être facilement liquidés si nécessaire. Toutefois, les placements sont présentés à l'état non consolidé de la situation financière aux actifs non courants afin de mieux refléter les politiques de gestion des risques financiers de la Fédération tel qu'expliqué à la note 15 des présents états financiers non consolidés. La valeur comptable des placements reflète leur valeur du marché actuelle.

Pendant l'exercice 2015, les gains nets non réalisés et les pertes nettes non réalisées résultant de l'application des normes sur les instruments financiers tel que décrits au résumé des principales méthodes comptables s'élevaient au gain net non réalisé de 64 000 \$ (perte de 98 000 \$ en 2014) qui est enregistré dans l'état non consolidé des résultats.

Le gain net non réalisé cumulatif à la fin de l'exercice est de 68 000 \$ (4 000 \$ en 2014) et est présenté comme une réserve affectée à l'interne l'état non consolidé de la situation financière et l'état non consolidé de l'évolution des actifs nets.

4. Accord avec Environnement Canada

La Fédération a un accord avec Environnement Canada par lequel les deux organisations contribueront des fonds pour le développement d'une initiative visant la sensibilisation de la faune. Les produits de programmes de 2015 comprennent 115 000 \$ (200 000 \$ en 2014) reçu d'Environnement Canada en conjonction avec cet accord. L'accord prend fin le 31 mars 2017.

En 2004, tel que stipulé dans l'accord, la Fédération a reçu des contributions de 100 000 \$, qui ont été mises de côté avec un montant de 100 000 \$ des fonds de la Fédération. Ces fonds peuvent seulement être utilisés lorsque du financement supplémentaire ne sera plus disponible. Ces placements à court terme affectés sont investis dans des fonds monétaires et portent intérêts aux taux de 1,16 % à la fin de l'exercice (1,14 % en 2014). Les intérêts gagnés sur ces placements peuvent être utilisés afin de poursuivre cette initiative.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2015

5. Immobilisations corporelles

	2015			2014		
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette
Terrain	168 \$	-	168 \$	168 \$	-	168 \$
Terrain détenu pour le développement de programmes	250	-	250	250	-	250
Bâtiment et améliorations	2 065	731	1 334	2 065	680	1 385
Équipement informatique	911	857	54	851	786	65
Équipement de bureau	404	368	36	404	338	66
Mobilier de bureau	202	159	43	201	148	53
	4 000 \$	2 115 \$	1 885 \$	3 939 \$	1 952 \$	1 987 \$

Il y a plusieurs années, un terrain fut remis gratuitement à la Fédération pour lequel aucune juste valeur n'a pu être raisonnablement déterminée. Aucune valeur n'a donc été incluse en ce qui a trait à ce terrain reçu gratuitement.

6. Frais d'acquisition reportés des donateurs

	2015	2014
Coût	3 552 \$	3 145 \$
Moins : amortissement cumulé	2 804	2 368
Valeur comptable nette	748 \$	777 \$

Chaque année, le coût et l'amortissement cumulé des acquisitions entièrement amorties sont retirés des livres de la Fédération. En 2015, ce montant fut de 719 000 \$ (556 000 \$ en 2014).

7. Comptes fournisseurs et charges à payer

Au 28 février 2015, la Fédération avait des remises à payer à l'État de néant \$ (néant \$ en 2014). Les comptes fournisseurs et charges à payer comprennent un montant de néant \$ (néant \$ canadien en 2014) libellés en dollars américains.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2015

8. Obligations contractuelles

Dans le cadre de ses activités, la Fédération conclut régulièrement des ententes pour l'achat de divers fournitures et services, y compris la location d'équipements et des installations. Certaines de ces ententes s'étendent au-delà de la fin de l'exercice 2015. Selon l'avis de la direction, ces ententes sont conclues dans le cours normal des activités de la Fédération, ne sont pas anormales en montant ou nature, et ne comprennent pas un degré élevé de risque spéculatif.

9. Informations sur le capital

Le capital de la Fédération est composé de ses actifs nets qui, à la fin de l'exercice, étaient de 8 125 000 \$ (7 930 000 \$ en 2014). Du capital de la Fédération, 1 885 000 \$ est affecté à l'interne (1 987 000 \$ en 2014) pour financer complètement l'investissement de la Fédération dans ses immobilisations corporelles et 748 000 \$ (777 000 \$ en 2014) est affecté à l'interne afin de financer complètement l'investissement de la Fédération dans ses frais d'acquisition reportés des donateurs. Tel qu'expliqué à la note 4 des présents états financiers non consolidés, 200 000 \$ (200 000 \$ en 2014) du capital de la Fédération est réservé pour fin de dotation. À la fin de l'exercice, les autres actifs nets affectés à l'interne de la Fédération totalisaient 5 292 000 \$ (4 962 000 \$ en 2014) tel que présenté à l'état non consolidé de la situation financière de la Fédération et conformément à la convention approuvée par le Comité exécutif de la Fédération tel que décrit de façon plus approfondie ci-inclus.

Les objectifs de la Fédération lors de la gestion de ses autres actifs nets affectés à l'interne sont de maintenir sa capacité de :

- Opérer efficacement;
- Satisfaire son contingent de versements tel que déterminé par l'Agence du revenu du Canada;
- Fournir de la liquidité pour les opportunités de croissance;
- Avoir des fonds disponibles pour les charges cycliques (c'est-à-dire les charges dont l'occurrence n'est pas annuelle);
- Avoir des fonds disponibles pour les augmentations inattendues des charges ou pour les diminutions inattendues des produits; et
- Fournir une structure des cotisations annuelles constante et prévisible.

Les montants alloués aux autres actifs nets affectés à l'interne sont déterminés par référence aux actifs nets non affectés autrement disponibles pour l'allocation. L'objet de chaque élément des autres actifs nets affectés à l'interne de la Fédération, y compris l'ordre dans lequel les montants sont réservés, est la suivante :

- La réserve de remplacement des immobilisations est de fournir des fonds, s'il y en a, qui sont disponibles pour permettre le remplacement des immobilisations;
- La réserve de fonds de roulement est de fournir des fonds, s'il y en a, qui sont disponibles en cas des perturbations imprévues dans les activités de collecte de fonds; et
- La réserve de programmes est de fournir des fonds, s'il y en a, qui sont disponibles pour permettre la continuation des programmes de conservation.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2015

9. Informations sur le capital (suite)

Puisque les placements de la Fédération sont comptabilisés à la juste valeur, toutes variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats lorsqu'elles ont lieu. Cependant, la Fédération sépare la portion non réalisée de la variation de la juste valeur de 68 000 \$ (4 000 \$ en 2014) comme composante distincte des actifs nets affectés à l'interne en tant que gains nets sur placement non réalisés. Par conséquent, les autres actifs nets affectés à l'interne de la Fédération n'ont pas d'impact avant que les gains ou pertes nets soient réalisés.

De plus, la Fédération a des obligations découlant de publications de magazines qui constituent des produits reportés de 302 000 \$ (323 000 \$ en 2014) et des produits de programmes reportés de 300 000 \$ (216 000 \$ en 2014) pour des programmes spécifiques. Ces fonds sont disponibles pour financer des activités d'exploitation de la Fédération pour les exercices futurs.

Les politiques de gestion du risque financier de la Fédération, tel qu'énoncée dans la note 15 des présents états financiers non consolidés, ont été établies afin d'aider la Fédération à satisfaire ses objectifs décrits ci-inclus en assurant que le capital de la Fédération investi sur les marchés financiers n'est pas à risque et que la Fédération ait suffisamment de liquidités. La Fédération a également une marge de crédit inutilisée d'un montant de 500 000 \$ (500 000 \$ en 2014) et d'autres facilités de crédit tel qu'énoncé dans la note 1 des présents états financiers non consolidés, qui sont disponibles afin de fournir des liquidités. Le Comité exécutif de la Fédération n'établit pas de critères quantitatifs en qui concerne le rendement du capital investi, autre que celles énoncées dans ces politiques de gestion des risques financiers.

La Fédération n'est pas sujette à des exigences imposées de l'externe sur son capital, à l'exception des informations présentées à la note 4 des présents états financiers non consolidés à l'égard de ses actifs nets affectés aux fins de dotation.

De plus, tel qu'indiqué à la note 11 des présents états financiers non consolidés, la Fédération contrôle la Fondation canadienne de la faune (la « Fondation ») qui n'a pas été consolidée dans ces états financiers. Par conséquent, les actifs nets visés dans la présente note excluent la Fondation.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2015

10. Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement comprennent des changements des comptes suivants, qui représentent entrées ou sorties de fonds des activités d'opérations.

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Créances	(61) \$	(263) \$
Charges payées d'avance	10	(12)
Comptes fournisseurs et charges à payer	482	(61)
Produits de programmes reportés	84	196
Obligations découlant de publications de magazines - à court et long terme	(21)	(58)
	<u>494 \$</u>	<u>(198) \$</u>

11. Fondation canadienne de la faune

Nature de l'organisation

L'objectif principal de la Fondation canadienne de la faune (la « Fondation ») est de recevoir et de conserver des fonds pour l'usage et le bénéfice de la Fédération ou d'autres donataires reconnus en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La Fondation fait également progresser l'éducation en offrant des bourses d'études, bourses, prix et autres formes d'aide financière aux étudiants intéressés par la faune et la conservation de l'habitat. La Fondation a été constituée sans capital-actions sous la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* jusqu'au 21 août 2014. La Fondation a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations sans but lucratif* (la « Loi ») le 21 août 2014 comme Canadian Wildlife Foundation Fondation canadienne de la faune. Conformément aux statuts de prorogation (les « statuts ») de la Fondation dressés au titre de la Loi, les fins de la Fondation sont tels qu'énoncés précédemment. Les statuts de la Fondation établissent une catégorie de membres et son premier règlement de fonctionnement général exige que ses membres soient au conseil d'administration de la Fédération. La Fondation est donc contrôlée par la Fédération. Les statuts de la Fondation exigent également que les biens résiduels lors de la liquidation de la Fondation, après la quittance de ses passifs, seront versés à la Fédération, ou si la Fédération cesse d'être un organisme de bienfaisance enregistré, à un ou plusieurs donataires reconnus au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré, elle est donc exonérée d'impôts sur le revenu et peut émettre des reçus aux fins d'impôt à ses donateurs.

Les états financiers de la Fondation n'ont pas été consolidés dans ces états financiers. Les états financiers de la Fondation ainsi que les états financiers consolidés de la Fédération peuvent être obtenus sur demande.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2015

11. Fondation canadienne de la faune (suite)

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif mais appliquent la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports tandis que la Fédération applique la méthode des reports. Par conséquent, les états financiers de la Fondation et de la Fédération ne sont pas directement comparables. Selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés, les apports affectés peuvent être inclus dans les soldes de fonds / actifs nets et dans les résultats d'opérations du fonds affectés respective. Selon la méthode des reports ces apports affectés sont inclus dans les passifs et ne sont pas inclus dans les résultats d'opérations jusqu'à ce que ces fonds sont dépensés. Un résumé des états financiers de la Fondation suit.

État résumé du bilan

	Au 28 février				
	Fonds général	Fonds affectés	Fonds de dotation	Total 2015	Total 2014
Actifs	2 153 \$	270 \$	231 \$	2 654 \$	2 467 \$
Passifs	250 \$	- \$	- \$	250 \$	195 \$
Solde de fonds					
Affectés à l'externe	-	270	231	501	410
Affectés à l'interne	1 151	-	-	1 151	1 114
Opérations	251	-	-	251	184
Gains nets non réalisés sur placements	501	-	-	501	564
	1 903	270	231	2 404	2 272
	2 153 \$	270 \$	231 \$	2 654 \$	2 467 \$

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2015

11. Fondation canadienne de la faune (suite)

État résumé des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

	Pour l'exercice clos le 28 février			
	Fonds général	Fonds affectés	Fonds de dotation	Total 2015
Produits	584 \$	- \$	1 \$	585 \$
Produits financiers	104	30	-	134
Charges	(579)	(8)	-	(587)
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	109	22	1	132
Solde de fonds, début de l'exercice	1 794	248	230	2 272
Solde de fonds, fin de l'exercice	1 903 \$	270 \$	231 \$	2 404 \$

	Pour l'exercice clos le 28 février			
	Fonds général	Fonds affectés	Fonds de dotation	Total 2014
Produits	215 \$	- \$	2 \$	217 \$
Produits financiers	247	41	-	288
Charges	(407)	(9)	-	(416)
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	55	32	2	89
Solde de fonds, début de l'exercice	1 739	216	228	2 183
Solde de fonds, fin de l'exercice	1 794 \$	248 \$	230 \$	2 272 \$

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2015

11. **Fondation canadienne de la faune** (suite)

État résumé des flux de trésorerie

	Pour l'exercice clos le 28 février	
	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Total des fonds	84 \$	9 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Diminution des placements	(12)	(4)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation du capital de fonds de dotation	1	2
Augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice	73	7
Trésorerie, début de l'exercice	25	18
Trésorerie, fin de l'exercice	98 \$	25 \$

Autres informations

Au 28 février 2015, la réserve générale de la Fondation comprend un solde affecté à l'interne qui représente son capital permanent pour un montant de 1 151 000 \$ (1 114 000 \$ en 2014). L'augmentation du capital permanent a été de 37 000 \$ en 2015 (36 000 \$ en 2014) suite à des dons commémoratifs reçus en conjonction avec la Fédération.

Certains placements de la Fondations sont comptabilisés à la juste valeur. Toutes variations de la juste valeur fut comptabilisées aux résultats d'exploitation de la Fondation lorsqu'elles furent réalisées. La Fondation sépare la portion non réalisée des variations de juste valeur existantes en fin d'exercice comme une composante distincte des soldes de fonds.

De temps à autre, la Fédération et la Fondation financent leurs programmes entre eux. Au cours de l'exercice, la Fondation a versé des fonds à la Fédération au montant de 287 000 \$ (213 000 \$ en 2014) pour divers programmes. En outre, la Fédération a versé des fonds à la Fondation dans le montant de 211 000 \$ (\$ néant en 2014).

Certaines des charges administratives de la Fondation sont payées par la Fédération et imputées à la Fondation. Ces transactions se font dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui représente le montant réel des charges engagées par la Fédération pour le compte de la Fondation. La Fédération fournit aussi des services administratifs et généraux qui n'ont pas été totalement imputés à la Fondation.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2015

11. **Fondation canadienne de la faune** (suite)

Autres informations (suite)

Les soldes dus et à recevoir de la Fondation qui résultent des transactions mentionnées ne portent aucun intérêt et sont remboursables sur demande. À la fin de l'exercice, il y avait un solde de 140 000 \$ (164 000 \$ en 2014) dus par la Fondation à la Fédération.

12. **Avantages du personnel**

La Fédération participe à un régime à cotisations déterminées offrant des prestations de retraite aux employés admissibles. La charge pour l'exercice 2015 reliée au régime est de 163 000 \$ (149 000 \$ en 2014), ce qui représente la contribution actuelle requise de la Fédération au régime pour l'exercice.

13. **Frais de collecte de fonds**

Les frais de collecte de fonds présentés sur l'état non consolidé des résultats de 4 027 000 \$ (3 718 000 \$ en 2014) sont présentés suite à l'allocation de 566 000 \$ (564 000 \$ en 2014) aux programmes d'éducation / conservations des coûts de matériaux, de brochures et postaux reliés aux campagnes de courrier direct de la Fédération.

14. **Apports de services**

La Fédération construit et entretient une éthique de conservation parmi les Canadiens à travers le développement et la diffusion de publicités à la télévision « ASP », qui sont produites en formats de 30 et 60 secondes. Ces ASPs comprennent des informations en ce qui concerne les ressources naturelles (comme la faune, l'eau douce, les océans, les forêts, etc.) et les activités que les gens peuvent entreprendre afin de prévenir des dommages ou leur porter profit. Les stations de télévision contribuent le temps de leurs employés et le temps d'antenne pour programmer et téléviser ces ASP's, sans lesquelles la Fédération aurait autrement dû acheter si elle avait choisi de fournir cette information aux Canadiens de cette manière.

Pour évaluer ces apports de services, la Fédération a contracté une tierce partie, soit une entreprise de surveillance des médias, pour évaluer de façon indépendante la juste valeur de ces apports de services à la date de l'apport. La juste valeur des services de distribution des ASP reçus pour l'exercice totalise 3 449 000 \$ (699 000 \$ en 2014), dont le bénéfice et la charge correspondante des programmes de conservation / d'éducation sont reflétés dans l'état non consolidé des résultats et l'annexe non consolidé des charges.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2015

15. Risques et concentrations des instruments financiers

La Fédération est exposée à divers risques provenant de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition et des concentrations de risque de la Fédération au 28 février 2015.

Gestion des risques financiers

La Fédération gère son portefeuille de placements selon les niveaux de ses actifs nets affectés à la réserve de fonds de roulement et à la réserve de programmes. La somme de ces réserves forme le « point de référence ». Les placements typiques basés sur ce « point de référence » sont tel qui suit :

- Les réserves de trésorerie sous le « point de référence » sont investies en placements à court terme. Cette approche permet de maximiser les produits financiers en gardant une liquidité des actifs. Une combinaison de fonds monétaires et de placements à taux fixe serait utilisée dans cette situation.
- Les réserves de trésorerie au-dessus du « point de référence » sont investies en placements à long terme. Ces placements sont évalués en tenant compte du risque auquel les ressources de la Fédération sont exposées et le rendement attendu. En tout temps, la Fédération investit et gère ces placements tel que ferait un investisseur prudent. Une combinaison de fonds à revenu et de fonds équilibrés conservateurs serait utilisée dans cette situation.

De plus, la trésorerie de la Fédération est détenue par une banque à charte Canadienne.

La Fédération ne participe dans aucune relation de couverture par le biais de ses opérations et ne détient ni utilise des instruments financiers dérivés aux fins de négociation.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque d'être incapable de générer de la trésorerie et équivalents de trésorerie suffisants en temps opportun et de façon efficiente pour satisfaire aux exigences des charges de la Fédération et aux obligations liées aux produits reportés et publications de magazines, ainsi que de satisfaire à ses obligations financières à l'égard de ses comptes fournisseurs et charges à payer, et ses engagements contractuelles. La Fédération atténue le risque de liquidité en limitant ses placements aux instruments financiers qui sont cotés sur des marchés actifs et donc peuvent être facilement liquidés si nécessaire.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit de la Fédération est principalement à l'égard de ses créances. Les créances sont gérées et analysées d'une façon continue. La Fédération est d'avis que son exposition aux créances irrécouvrables est non significative.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2015

15. Risques et concentrations des instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. La Fédération est exposée au risque de change en raison de transactions au cours de l'exercice en dollars américains. Certains placements et comptes fournisseurs et charges à payer sont libellés en dollars américains, tel qu'indiqué aux notes 3 et 7 respectivement des présents états financiers non consolidés.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur les marchés. La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et variables. La Fédération détient des instruments financiers à taux variable, étant sa trésorerie et équivalents de trésorerie, tel qu'indiqué à la note 1 des présents états financiers non consolidés, qui soumettrait la Fédération à un risque de flux de trésorerie.

Les obligations des gouvernements canadien et provinciaux et de sociétés ainsi que les autres placements à taux fixe détenus par la Fédération, tel qu'indiqué à la note 3 des présents états financiers non consolidés, portent intérêt à des taux fixes, de sorte que la Fédération est exposée au risque de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en question ou par son émetteur, ou par des facteurs qui influent sur tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La perte maximale en raison du risque de prix est représentée par la juste valeur de certains équivalents de trésorerie et le portefeuille de placements, tel qu'indiqué aux notes 1 et 3 des présents états financiers non consolidés, respectivement.

Risque de crédit d'investissement

Le risque de crédit d'investissement est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière pour l'autre partie par le défaut de respecter une obligation. La Fédération est exposée au risque de crédit d'investissement par ses investissements de la trésorerie et ses équivalents de trésorerie, ses obligations et autres titres à revenu fixe, tel qu'indiqué aux notes 1 et 3 respectivement des présents états financiers non consolidés. Le risque de crédit découlant de ces investissements est généralement limitée à la valeur comptable de ces actifs.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2015

15. Risques et concentrations des instruments financiers (suite)

Risque de concentration d'investissement

Le risque de concentration d'investissement est le risque qu'un portefeuille d'investissement aura une plus grande exposition en raison d'une concentration en titres présentant des caractéristiques similaires ou soumis aux conditions économiques, politiques ou autres similaires. Le risque de concentration d'investissement est atténué en assurant que le portefeuille limite les allocations géographique ainsi que les limites des placements par entité.

Changements des risques

Il n'y a eu aucun changement important dans l'exposition au risque de la Fédération depuis l'exercice 2014.

16. Montants comparatifs

Certains montants et informations financiers de l'exercice 2014 ont dû être reclassés pour être conformes à la présentation des présents états financiers non consolidés.

La Fédération canadienne de la faune

Annexe non consolidé des charges

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 28 février 2015

	Programmes		Services de soutien			Total
	Programmes d'éducation/de conservation	Publications de magazines	Collection de fonds	Administration et frais généraux	Publications de magazines	
Impression, publication, distribution, rapports et site web	3 330 \$	414 \$	2 158 \$	7 \$	59 \$	5 968 \$
Salaires et charges sociales	3 385	156	228	859	-	4 628
Charges locatives	149	-	19	21	-	189
Communication et traitement informatique	205	29	254	263	-	751
Conférences, projets et événements, assemblée annuelle et autres rencontres	1 468	-	1	169	-	1 638
Apports de services - distribution d'ASP (note 14)	3 449	-	-	-	-	3 449
Amortissement des immobilisations corporelles	95	-	34	34	-	163
Amortissement des frais d'acquisition des donateurs	-	-	1 155	-	-	1 155
Autres	43	-	169	36	-	248
	12 124 \$	599 \$	4 018 \$	1 389 \$	59 \$	18 189 \$

Pour l'exercice clos le 28 février 2014

	Programmes		Services de soutien			Total
	Programmes d'éducation/de conservation	Publications de magazines	Collection de fonds	Administration et frais généraux	Publications de magazines	
Impression, publication, distribution, rapports et site web	3 405 \$	422 \$	1 788 \$	7 \$	32 \$	5 654 \$
Salaires et charges sociales	3 141	151	356	800	-	4 448
Charges locatives	153	-	19	19	-	191
Communication et traitement informatique	223	42	320	226	-	811
Conférences, projets et événements, assemblée annuelle et autres rencontres	1 625	-	-	238	-	1 863
Apports de services - distribution d'ASP (note 14)	699	-	-	-	-	699
Amortissement des immobilisations corporelles	123	-	38	38	-	199
Amortissement des frais d'acquisition des donateurs	-	-	1 116	-	-	1 116
Autres	32	-	171	40	-	243
	9 401 \$	615 \$	3 808 \$	1 368 \$	32 \$	15 224 \$